



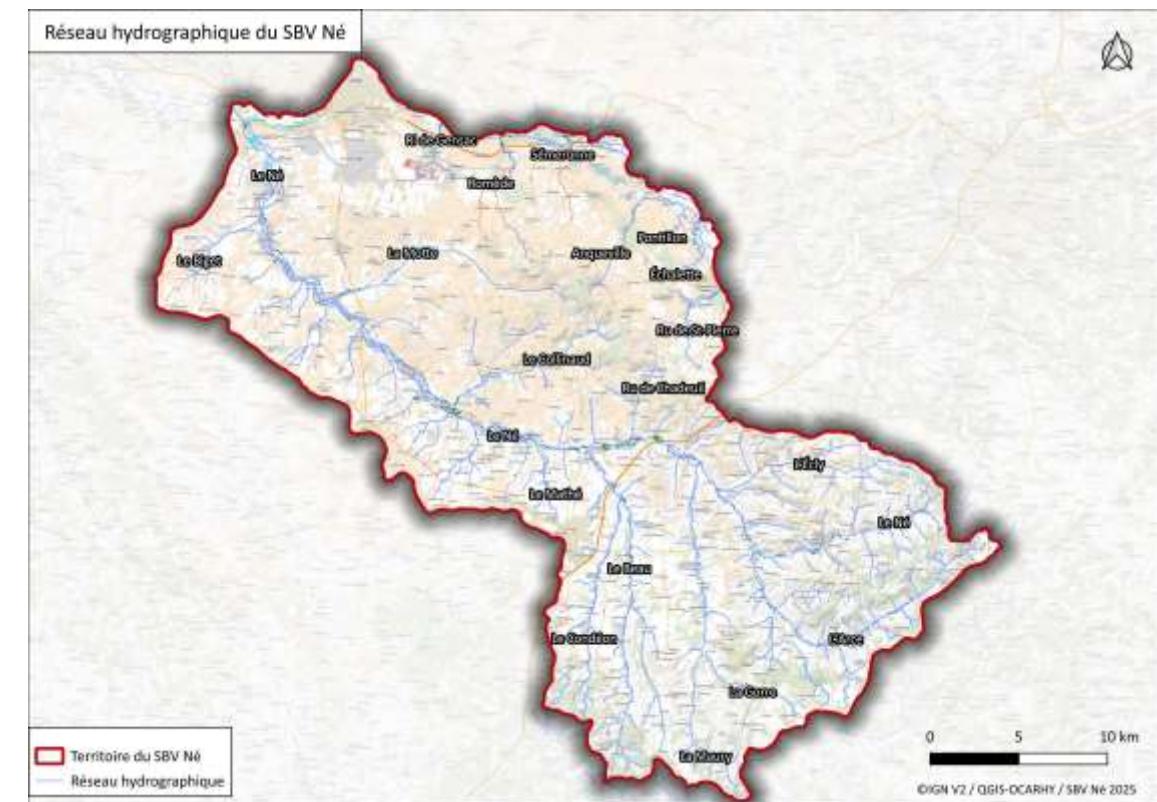
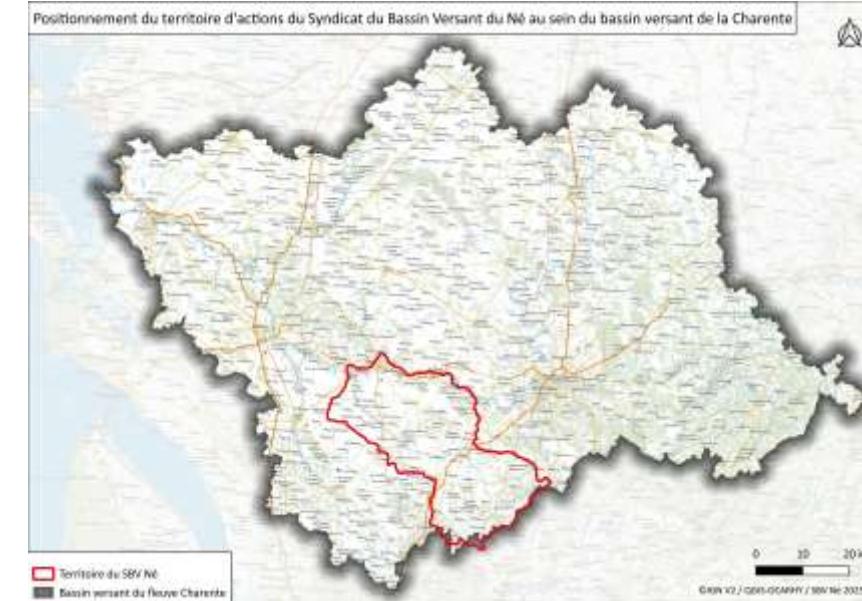
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU NÉ (SBVNÉ)

**COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE CHARENTE
RECONNAISSANCE EPAGE**

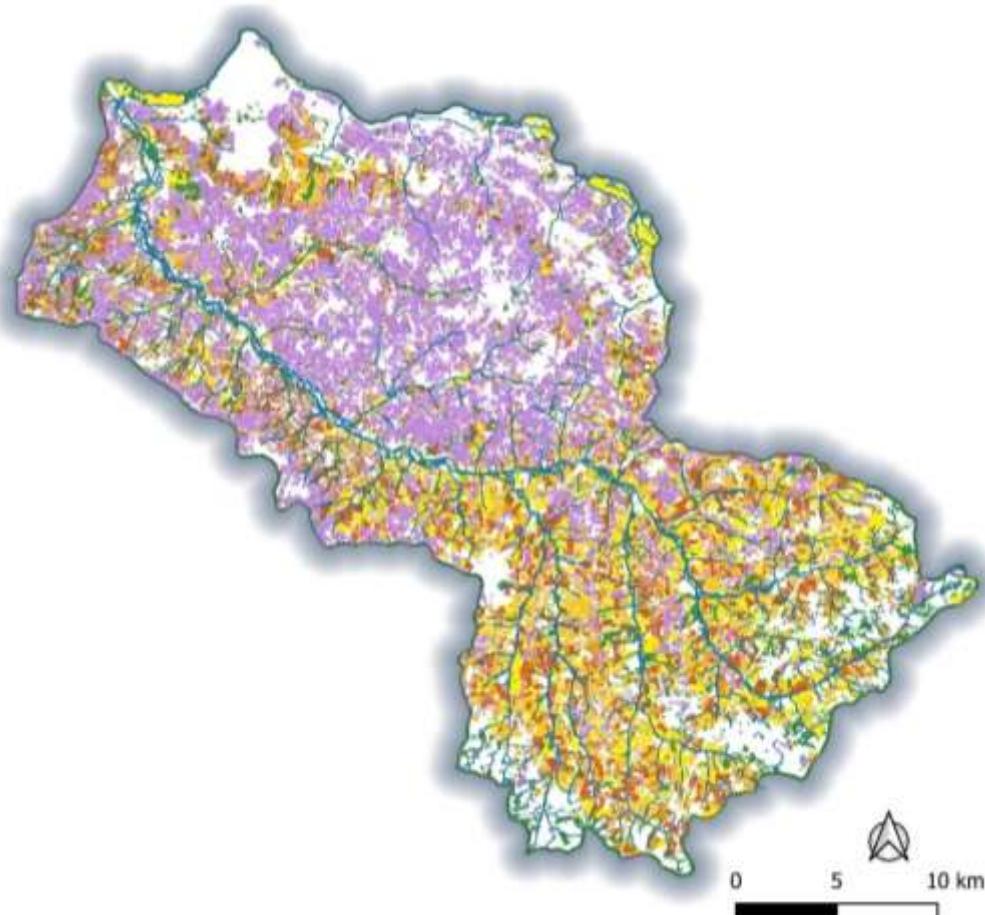
LUNDI 6 OCTOBRE 2025

Situation géographique

- Bassin versant du fleuve Charente
- 2 départements : Charente et Charente-Maritime
- Affluents rive gauche du fleuve Charente
- 5 sous bassins versants importants dont le plus grand et le Né
- 875 km² de surface
- 900 km de cours d'eau
- 18 Masses d'eau cours d'eau : 18 en gestion
- 5 Masses d'eau souterraines : aucune en gestion



- Paysages variés et ouverts
- 5 principales composantes :
 - à l'ouest viticole
 - à l'est grandes cultures
 - fonds de vallée : prairies et peupleraies
 - boisements sur les têtes de bassin sur amont du Bv du Né
 - présence 5 centres urbains : Barbezieux, Châteauneuf sur Charente, Cognac, Coteaux du Blanzacais et Segonzac



*Carte de l'occupation des sols agricoles selon le Registre Parcellaire Graphique 2018 (Source : RPG 2018).
Réalisation : SBVNé, 2021)*

▶ Constat

- Cours d'eau rectifiés, recalibrés,
- Fonds de vallées drainées,
- Cours d'eau cloisonnés (ouvrages transversaux), dérivés, perchés, présence de nombreux moulins (plus de 100),
- Manque de Haies sur les versants,
- Nombreux plans d'eau en tête du bassin du Né
- Artificialisation dans les Bourgs urbains

- Etat chimique moyen et état écologique moyen
- Synthèse état écologique AEAG 2019 : 1 masse d'eau en bon état, 14 en état moyen et 2 en état dégradé
- Paramètres déclassants : nitrate, herbicides, morphologie cours d'eau

▶ Conséquences

- Dysfonctionnement des milieux aquatiques
- Diminution des fonctionnalités des cours d'eau et des milieux annexes (zones humides, zones extension crue)
- Diminution de la biodiversité
- Accélération des temps de transfert des eaux de l'amont vers l'aval
- Inondations plus fréquentes dans certains bourgs
- Etiages plus sévères
- Diminution de la qualité de l'eau

- Année 2016 : lancement de la concertation locale (communes, EPCI FP, services de l'Etat)
- Objectif : évoluer en syndicat mixte fermé au 1/01/2018 pour pouvoir assurer les compétences liées à la GEMAPI
- Démarche :
 - Concertation avec les communes adhérentes au SBVNé pour proposer évolution de la structure
 - Définir le territoire (le SBVNé avait déjà compétence sur une grande partie du bassin versant du Né), prise en compte des zones blanches sur le BV du Né et extension du territoire sur les affluents rive gauche du fleuve Charente;
 - Concertation avec les EPCI FP situés sur le territoire du SBVNé;
 - Définir les items obligatoires (GEMAPI) et facultatifs (hors GEMAPI) qui vont être transférés par les EPCI FP membres au SBVNé;
 - Définir les moyens humain, technique et budgétaire;
 - Définir une nouvelle gouvernance;
 - Proposer une clé de répartition adaptée des cotisations des EPCI-FP membres;
 - Proposer des nouveaux statuts pour le SBVNé.

Mise en œuvre de la compétence GEMAPI

MEMBRES DU SBVNE	ITEMS GEMAPI TRANSFERES	ITEMS GEMAPI DELEGUES	DATE DE TRANSFERT	COMMENTAIRES
CDA Cognac	1. oui	/	01/02/2018	EPCI historique du SBVNé, dès 2016 concertation pour extension du périmètre sur affluents fleuve Charente et élaboration d'une gouvernance adaptée avec les autres EPCI
	2. oui			
	5. oui			
	8. oui			
	autres - non			
CDC 4B sud Charente	1. oui	/	04/07/2018	EPCI historique du SBVNé, dès 2016 concertation pour élaboration d'une gouvernance adaptée avec les autres EPCI
	2. oui			
	5. oui			
	8. oui			
	autres - non			
CDC Lavalette Tude et Dronne	1. oui	/	15/06/2017	EPCI historique du SBVNé, dès 2016 concertation pour élaboration d'une gouvernance adaptée avec les autres EPCI
	2. oui			
	5. oui			
	8. oui			
	autres - non			
CDA Angoulême	1. oui	/	31/01/2018	EPCI historique du SBVNé, dès 2016 concertation pour élaboration d'une gouvernance adaptée avec les autres EPCI
	2. oui			
	5. oui			
	8. oui			
	autres - non			
CDC Haute Saintonge	1. oui	/	15/02/2018	EPCI historique du SBVNé, dès 2016 concertation pour élaboration d'une gouvernance adaptée avec les autres EPCI
	2. oui			
	5. oui			
	8. oui			
	autres - non			

- Items 1, 2, 5, 8 transférés par les 5 EPCI à FP membres du SBVNé
- Pas d'items facultatifs
- Items 1, 2, 5, 8 inscrits dans les statuts du SBVNé
- Extension du territoire de compétence du SBVNé sur affluents rive gauche du fleuve Charente et certaines communes en zone blanche

- 5 EPCI membres
- Pas de superposition de territoire
- Population statutaire : 49 575 habitants
- 34 élus titulaires et 34 élus suppléants

Président
Alain TESTAUD



5 Vice-présidents avec délégations

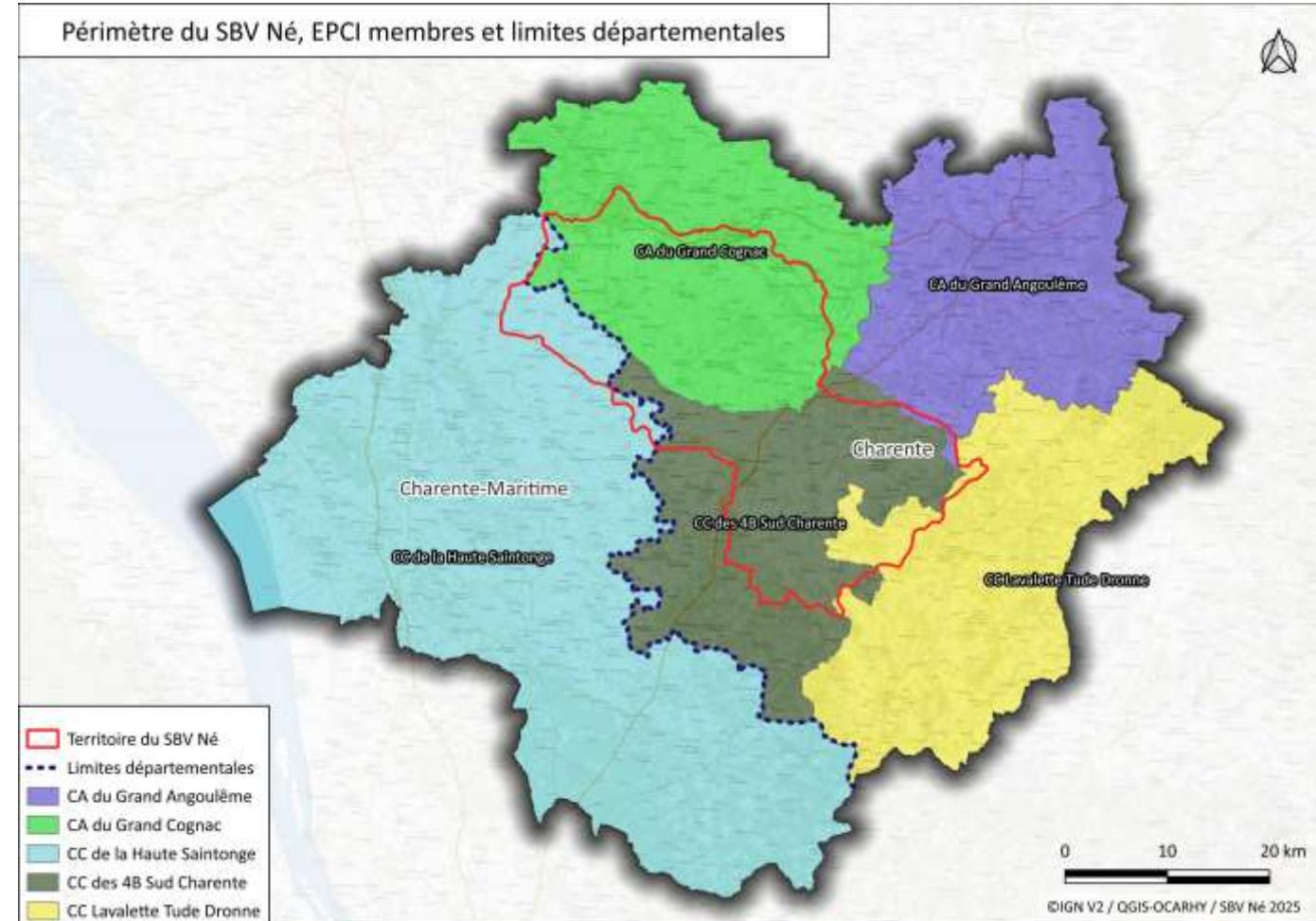
Pierre Noël ROY : représentation, délégation signature,
ressources humaines, marchés publics

Dominique MERCIER : état des eaux et milieux aquatiques
Emmanuel ARNAUD : opérations techniques

Bruno Gay : communication

Pierre BONNAUD : finances et comptabilité

Périmètre du SBV Né, EPCI membres et limites départementales



Laurent PAULHAC

Directeur

laurent.paulhac@sbvne.fr

Pôle technique

Nathan GAULTIER

Technicien GEMAPI

nathan.gaultier@sbvne.fr

Margaux PIETTE

Technicienne Zones humides

margaux.piette@sbvne.fr

Yannick MAURIN

Chef d'équipe

equipe.riviere@sbvne.fr

Kevin TRAVERT

Adjoint technique polyvalent

equipe.riviere@sbvnbe.fr

Pôle animation communication

Mélina CALVY

Animatrice Gestion intégrée et Re-Sources

gestion.integree@sbvne.fr

Pôle administratif comptabilité -RH

Graziella BRUNAUT

Assistante administrative

Comptable

Ressources humaines

secretariat@sbvne.fr

Margaux PIETTE

Animatrice site Natura 2000 du Né et de ses affluents

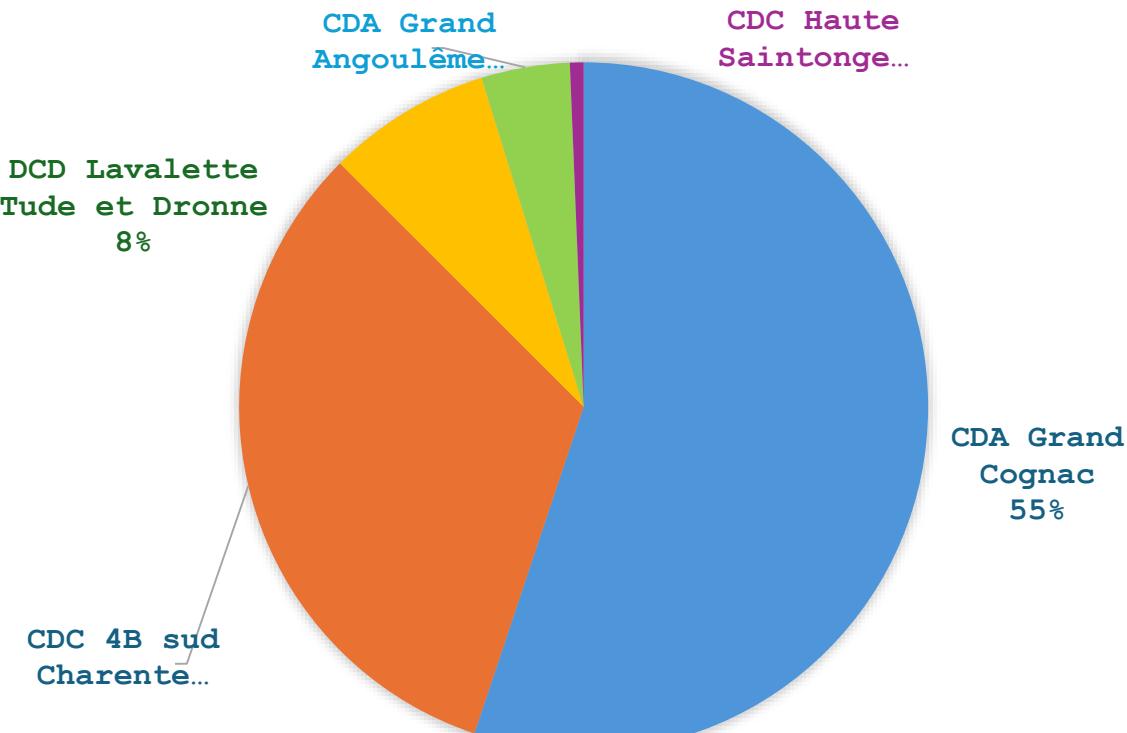
margaux.piette@sbvne.fr

► BUDGET FONCTIONNEMENT : 968 880 €

Charges à caractère générale et de personnel,
contributions obligatoires...

► CONTRIBUTION ANNUELLE DES EPCI membres - clé de répartition

- 50% pour la surface de l'EPCI inclue dans le périmètre du SBVNé
- 50% pour la population de l'EPCI (pour communes tout ou en partie dans le territoire du SBVNé) proratisé à la surface



► BUDGET INVESTISSEMENT : 1 383 441 €

Travaux sur hydromorphologie et continuité écologique, études, acquisition foncière, matériel ...

► LES SUBVENTIONS ANNUELLES

- Demandées en fonction des types d'actions
- Partenaires financiers potentiels : Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente, Département de la Charente-Maritime, Etat/ Europe, GAL Ouest Charente ...

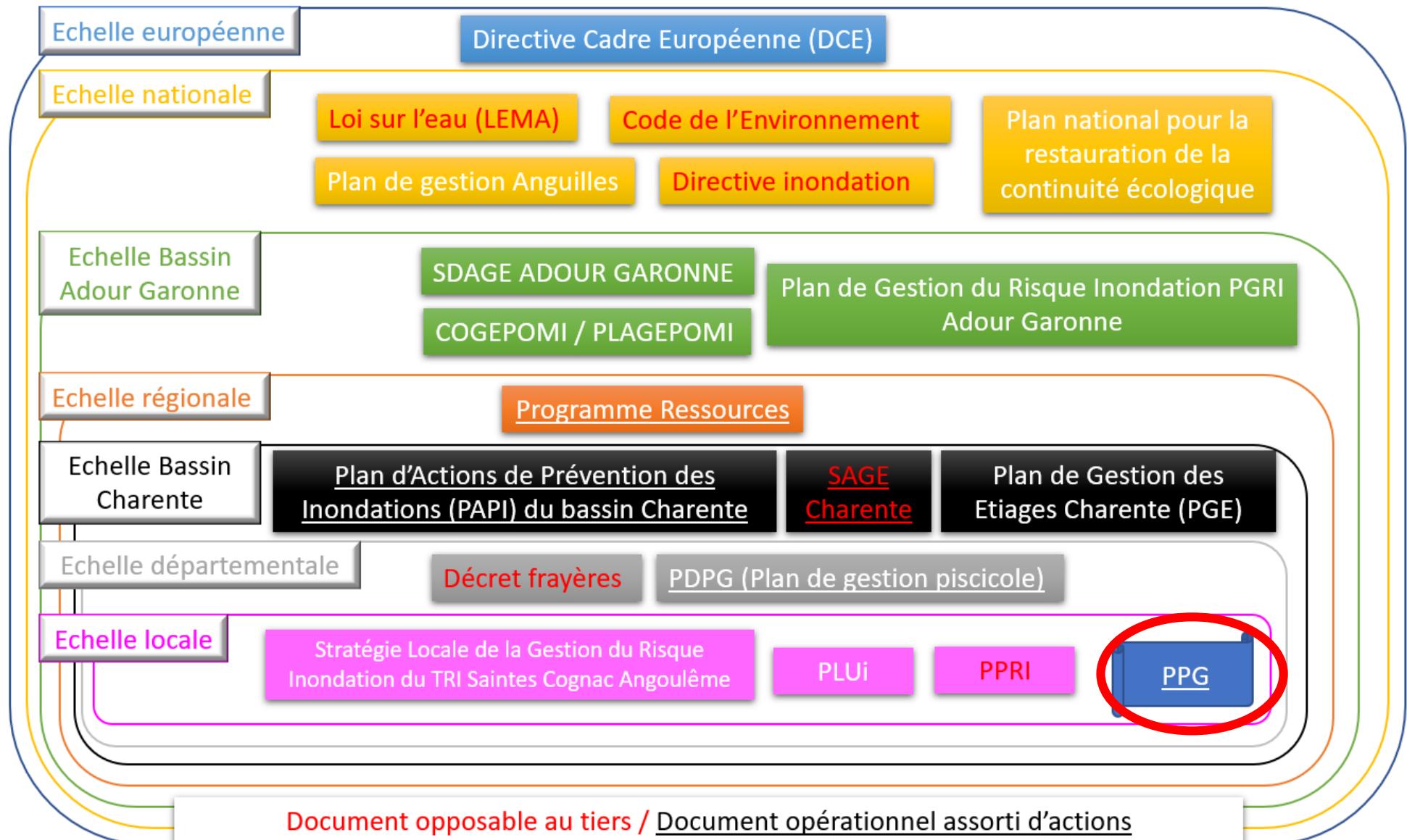
RAPPEL DES PHASES SUCCESSIVES PREALABLE A LA MISE EN PLACE DU PPG

- **Phase 1** (octobre 2018 à décembre 2019): au travers de 2 études, recueil de données existantes, état des lieux, diagnostic partagé, expertise et cartographie, création d'un COTECH, d'un COPIL et de 4 Comités Territoriaux Consultatifs
- **Phase 2** (janvier 2020 à mars 2020) : Définition des enjeux et objectifs,
- **Phase 3** (mai 2020 à juin 2021): Définition d'un programme d'actions
- **Phase 4** (juillet 2021 à octobre 2022): rédaction d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG), d'une Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) et Instruction du dossier par les services de la Direction départementale des Territoires (DDT)
- **Phase 5** (novembre et décembre 2023) : DIG soumise à enquête publique, publicité adaptée
- **Phase 6** (février 2023) : obtention arrêté inter préfectoral
- **Phase 7** : lancement de la première tranche du PPG en 2023.

MONTANTS PREVISIONNELS DES ACTIONS DU PPG

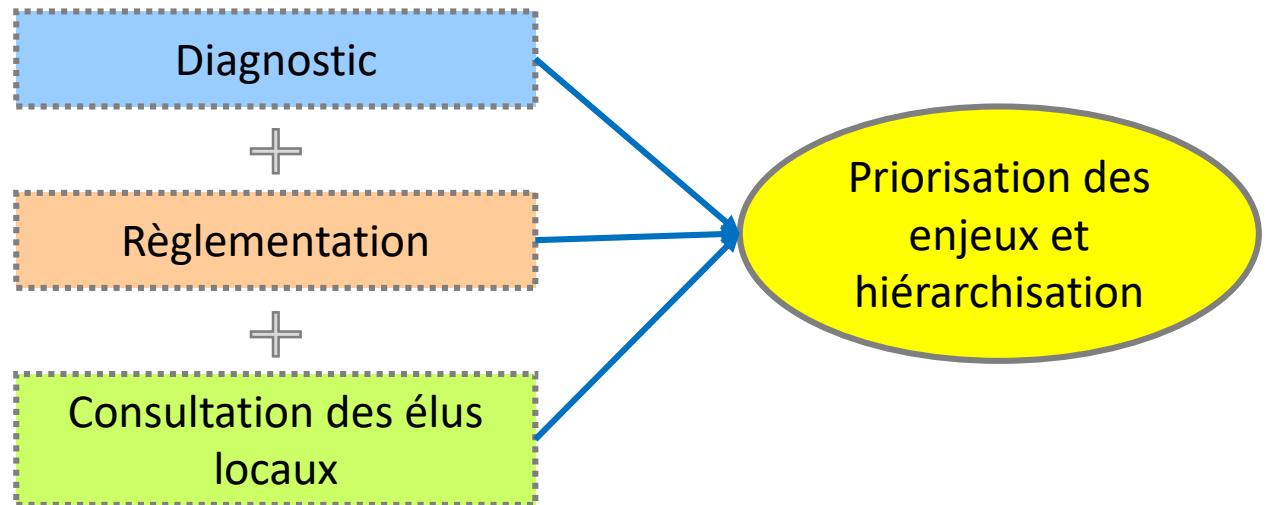
- Restauration : 6 311 000 € HT
- Suivis - entretien : 640 000 € HT
- Missions du personnel, études, communication : 5 070 000 € HT

Rappel du cadre réglementaire de la gestion des milieux aquatiques :



Synthèse des enjeux

Enjeux
Qualité de l'eau (volet non agricole)
Qualité de l'eau (volet agricole)
Parcelles riveraines des cours d'eau
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)
Ressource en eau
Inondation de voiries, habitations et zones économiques
Encombrement du lit mineur
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles
Ruisseaulements de parcelles agricoles
Plans d'eau
Sources
Végétation rivulaire
Espèces végétales envahissantes
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis
Piétinement des berges



► Prise en compte des solutions fondées sur la Nature pour améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques, du changement climatique y compris Charente 2050

► PRINCIPAUX GROUPES D'ACTIONS DU PPG (49 actions au total)

- **Amélioration continuité écologique** : création, aménagement ou suppression d'ouvrages hydrauliques (le plus souvent lié à un moulin ou un plan d'eau) ou de franchissement
- **Amélioration hydromorphologie** : remise portions de cours d'eau en fond de talweg, reméandrage
- **Mise en défend cours d'eau** : création et aménagement d'ouvrages pour limiter l'impact du bétail
- **Plantation de haie et de ripisylve**
- **Amélioration ressource en eau** : débit réservé sur les plans d'eau, restauration de sources
- **Gestion des embâcles** : enlèvement, fixation
- **Restauration de frayères à brochets**
- **Inventaire, acquisition et restauration de zones humides** : amélioration fonctionnalités
- **Gestion des plantes aquatiques et terrestres envahissantes**
- **Etudes préalables à la réalisation d'actions** (dont une partie réalisée en interne)
- **Suivis biodiversité (faune/flore), état de l'eau (qualitatif et quantitatif), évolution milieu physique**
- **Animation, concertation, sensibilisation, création de supports de communication**

EXEMPLES D'ACTIONS



Inventaire, acquisition, restauration de zones humides



Animation et sensibilisation aux enjeux liés à l'eau



Création de supports de communication



Restauration hydromorphologique



Amélioration continuité écologique



Gestion des eaux superficielles (protocole de gestion des eaux pour le bassin du Né)



Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (Jussie et myriophylle du Brésil)



Gestion de la ripisylve et plantation de haies/ ripisylve



Gestion des embâcles



Suivis quantitatifs et qualitatifs des eaux



Diversification écoulements et habitats aquatiques



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



2186 route de l'Eglise
Chez Guérin
16300 Lagarde sur le Né
05 45 78 74 45
secretariat@sbyne.fr
Web. Sbvne.fr